BULLETIN D'INSCRIPTION

et règlement des repas

(Date limite de retour au Réseau ADO 66 : avant le 12/03/2019)

Le parking se situe derrière le magasin Intermarché

- Nombre de places limité, bulletin à retourner dans les meilleurs délais.
- Le repas du midi se déroulera Salle NOUGARO.

Nom : _____ Prénom : ____

L'institution et les professionnels faces aux Troubles du Comportement : Quelles postures ? Quel positionnement ?

Participation: -Inscription au colloque: Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif est de 15,00€. Le paiement valide l'inscription N° Déclaration d'Activité 91 66 0113766 Du CRAF -ADPEP 66 -Inscription au repas: Oui Non Nombre de repas: Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif du repas est de 15 €. Pas d'inscription ni de paiement sur place. Le paiement valide l'inscription Cachet de l'organisme pour validation:	Profession : Établissement/Institution :
-Inscription au colloque: Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif est de 15,00€. Le paiement valide l'inscription N° Déclaration d'Activité 91 66 0113766 Du CRAF -ADPEP 66 -Inscription au repas: Oui Non Nombre de repas: Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif du repas est de 15 €. Pas d'inscription ni de paiement sur place. Le paiement valide l'inscription	Adresse :
l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif est de 15,00€. Le paiement valide l'inscription N° Déclaration d'Activité 91 66 0113766 Du CRAF -ADPEP 66 -Inscription au repas: Oui Non Nombre de repas : Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif du repas est de 15 €. Pas d'inscription ni de paiement sur place. Le paiement valide l'inscription	
Du CRAF -ADPEP 66 -Inscription au repas: Oui□ Non□ Nombre de repas : Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif du repas est de 15 €. Pas d'inscription ni de paiement sur place. Le paiement valide l'inscription	l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif est de 15,00€. Le paiement
Nombre de repas : Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif du repas est de 15 €. Pas d'inscription ni de paiement sur place. Le paiement valide l'inscription	
l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif du repas est de 15 €. Pas d'inscription ni de paiement sur place. Le paiement valide l'inscription	· •
Cachet de l'organisme pour validation :	l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation. Le tarif du repas est de 15 €. Pas d'inscription ni de paiement sur
	Cachet de l'organisme pour validation :

Pour nous contacter

Réseau ADO 66: Association Réseau ADO 66

4, Chemin de la Ribe Petite

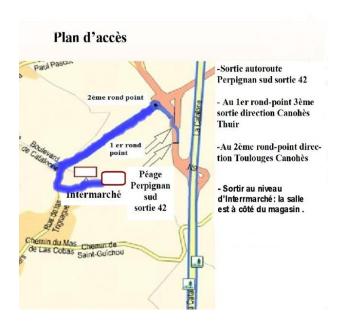
66680 CANOHES Tél: 04 48 07 03 66

Mail: contact@reseauado66.fr

Coordonnatrice : Sandrine ANDRÉ
Psychologue : Jean Yves PROËSAMLÉ
Éducatrice : Cécile VEXENAT
Secrétaire : Krystel TREILLARD

<u>Accès</u>

Accès salle Claude NOUGARO Avenue de la Couloumine. CANOHES



Merci de garer vos véhicules derrière le magasin Intermarché.









Colloque

« L'institution et les professionnels faces aux Troubles du Comportement : Quelles postures ? Quel positionnement ? »



Vendredi 22 mars 2019

Salle Claude Nougaro Avenue de la Couloumine CANOHES

Contacts:

2:04.48.07.03.66 :06.46.91.92.33

⊠ : contact@reseauado66.fr

= : 04. 48.07.03.68

L'orientation du Colloque

Depuis 2016 un groupe de travail du Réseau Ado 66 s'est penché sur la difficile question des « troubles du comportement ». Celui qui avant était nommé « turbulent », « agité », dans le langage commun, est entré dans le discours de la science pour devenir un trouble à guérir difficilement définissable au point qu'il s'inscrit généralement dans le champ du handicap. Cependant la psychiatrie est souvent sollicitée pour participer à la prise en charge sur le versant de la psychopathologie, et l'expression de « troubles des conduites » implique souvent comme seule solution la réponse éducative et parfois pénale.

L'enfant devient un « élément perturbateur », au sens de troubles à l'ordre social, à plusieurs niveaux : pour l'environnement, la famille, l'institution scolaire, et les différents lieux dans lesquels ils sont accompagnés. Souvent incompréhensibles, incontrôlables, imposent par leurs passages à l'acte la nécessité pour les professionnels de « réagir » pour protéger les autres, protéger l'enfant lui-même, voire se protéger euxmêmes. Une fois la crise passée, la tempête se calme, le quotidien reprend son cours normal, puis une nouvelle crise et à nouveau le calme, et ainsi de suite laissant la répétition faire son œuvre. Les institutions prises dans ce mouvement tentent de s'organiser autrement, s'adaptant sans cesse ou se rigidifiant, l'apaisement devenant le seul effet recherché. Comment sortir de ces phénomènes qui peuvent conduire à un découragement généralisé, une dynamique d'échecs, pouvant aller jusqu'à la rupture d'accompagnement?

Bien que permettant de mieux comprendre ce qui conduit un sujet à manifester des troubles du comportement la seule définition descriptive ne semble pas suffire.

Lors de ce colloque, nous aborderons la question de la vulnérabilité, la souffrance, des adolescents manifestant ces troubles qui génère chez les professionnels travaillant en institution des émotions et des affects (l'inquiétude, l'impuissance, la colère, la peur ...).

Ainsi, comment à partir de l'institution peut-on interroger nos postures et faire émerger de nouvelles facons d'intervenir?

Programme

8h30: accueil /petit déjeuner

9h00: accueil mairie / présentation de la journée

<u>**9h15**</u>: Présentation des travaux réalisés par les représentants du groupe de travail troubles du comportement.

10h: Pierre MOISSET

« Conditions socio-historiques d'apparition de la problématique des violences des incasables et leurs dynamiques... »

10h45 à 11h: échanges avec la salle

11h à 11h15 : pause

11h15: Michel DEFRANCE

« Adolescence et troubles du comportement en institution ».

12h à 12h15: échanges avec la salle

12h30: Repas

14h00 à 14h45 : Philippe JEAMMET

Émotions, affects : les professionnels face à la violence des jeunes/ les jeunes face à la peur des professionnels Quelles postures ?

14h45 à 15h: échanges avec la salle

15h à 16h : Table ronde

16h: clôture de la journée par le Président

(Animateur : Jacques TREMINTIN)

Les intervenants:

Pierre MOISSET

Sociologue consultant sur les politiques sociales et familiales, spécialisé sur les questions de famille : accueil de la petite enfance, périnatalité, parentalité, jeunesse et protection de l'enfance

Michel DEFRANCE

Éducateur spécialisé, « conteur d'institution », Directeur d'ITEP retraité, Administrateur de l'AVVEJ et de l'ANDESI, Président honoraire de la FNADESS, ancien Président de l'AIRe.

Philippe JEAMMET

Pédopsychiatre, professeur des universités – praticien hospitalier (PU-PH) émérite de psychiatrie et psychanalyste français. Spécialiste de l'enfant et de l'adolescent, notamment des troubles du comportement chez les jeunes et auteur de nombreux ouvrages sur ce sujet.

Jacques TREMENTIN

Assistant socio-éducatif en Protection de l'Enfance, Iournaliste au Lien Social